



Chèque émis sans avoir noter sur le talon à qui

Par **missmarika**, le **07/08/2012** à **08:27**

Bonjour,

j'ai fait un chèque récemment qui n'est pas passer sur mon compte bancaire,j'ai eu la maladresse de ne pas noter à qui je l'ai fait,je souhaite maintenant le régulariser car maintenant je suis interdit bancaire comment puis-je retrouver le chèque?

PS j'ai déjà contacter les personnes susceptibles à qui je l'aurais rédigé mais elles ne le trouve pas.

Par **trichat**, le **07/08/2012** à **13:09**

Bonjour,

A priori, si le chèque a été présenté à une banque -apparemment sans provision, puisque vous êtes interdit bancaire-, alors il faut vous adresser à cette banque qui a une copie, sinon l'original du chèque que vous avez émis. Elle seule pourra vous dire qui était le bénéficiaire. La Banque de France qui gère les dossiers d'interdit bancaire doit également pouvoir vous donner le renseignement que vous recherchez. Dans l'un ou l'autre des cas, il y aura certainement une commission à payer.

Cordialement.